

Le projet de maison d'arrêt réétudié

L'administration pénitentiaire travaille à nouveau sur la localisation de la prison et son intégration paysagère. Un programme qui est loin de faire l'unanimité.

MELUN - RUBELLES

PAR SOPHIE BORDIER

NI GELÉ NI SUSPENDU, mais revu. C'est le sort du projet d'implantation de la maison d'arrêt de 700 places envisagée sur les communes de Melun (au nord) et Rubelles par le ministère de la Justice, selon un communiqué de la Communauté d'agglomération Melun Val de Seine (CAMVS).

« Il est différé dans l'attente du résultat du travail approfondi de l'administration pénitentiaire sur le positionnement de l'établissement et son intégration paysagère », affirme le directeur de cabinet du président de la CAMVS. Selon lui, « les élus se prononceront ensuite sur cette étude. Cela n'arrivera pas avant mars 2020 ».

PAS DE DÉCISION D'ICI LES MUNICIPALES DE 2020 ?

En clair, rien de décisif ne se fera avant les élections municipales pour ce projet qui est loin de faire l'unanimité. Une maison d'arrêt accueille les personnes en détention



Melun, hier. Françoise Lefebvre, maire (SE) de Rubelles a réuni près de 1 300 signatures dans une pétition contre cette perspective.

provisoire et celles condamnées à de courtes peines. Initialement, le président de la CAMVS et maire de Melun, Louis Vogel (Agir), avait fait

savoir à la Chancellerie son souhait de déplacer le centre de détention de 300 places situé sur l'île Saint-Etienne en plein cœur de sa ville.

Le ministère a répondu en proposant de bâtir à l'horizon 2027 une maison d'arrêt de 700 places sur le terrain dit des Hautes-Bornes, à cheval sur Melun et Rubelles, en étudiant la possibilité d'y accueillir aussi le centre de détention.

« C'est double peine » pour Françoise Lefebvre, maire (SE) de Rubelles qui a réuni près de 1 300 signatures dans une pétition contre cette perspective. Le projet serait différé ? « C'est un sursis qui permet de laisser passer les élections. Après, c'est reculer pour mieux sauter... »

Au ministère de la Justice, on ne parle pas de projet différé. « Un travail a été conduit, en accord avec les élus, afin de présenter une nouvelle option de positionnement de l'établissement de sorte que la part de l'emprise qui est implantée sur la commune de Rubelles soit la moins importante possible, précise Youssef Badr, porte-parole de la Chancellerie.

Des options différentes en matière « d'intégration paysagère » ont également été préparées. » Selon lui, « une présentation aux élus sera programmée prochainement ».